



Le transitio-mètre des tiers-lieux

« Où en est mon projet de tiers-lieu ? Comment faire pour favoriser les dynamiques collectives sur le territoire ? De nouvelles pistes pour accélérer la transition ? »

Le tiers lieu peut devenir un formidable accélérateur de la transition écologique et sociétale. Le transitio-mètre vous aide à situer votre projet de tiers lieu sur le chemin de la transition. Chaque lieu, chaque projet est unique. Il n'est pas nécessaire de tout mettre en place, chacun avançant à son rythme, avec ses propres objectifs.

Vous avez dit tiers-lieu de transition ?

L'action recherche TES propose de qualifier ainsi un tiers lieu qui s'appuie sur **communauté d'acteurs**, développe du **faire ensemble** et **s'ancre sur le territoire dans l'objectif de faire pratiques vers de nouveaux mode de vie** ([Cf note tiers lieux n°1](#)). Les éléments structurants des tiers-lieux ont été classés suivant ces 4 catégories dans ce transitio-mètre ([Cf note tiers lieux n°2](#)). Sous chacun d'eux vous trouvez un lien vers les **principes d'action** communs aux [stratégies territoriales de transition](#) (à l'échelle des communes ou des EPCI) identifiées par le programme TES.

Pour utiliser cet outil, il suffit de répondre à la question posée au-dessus de chaque matrice en positionnant son projet sur l'une des propositions.

Une prise en compte systémique des enjeux de la transition

• Qu'est ce qui est à l'origine de la création du tiers-lieu ?

<p>Une approche en maîtrise d'ouvrage</p> <p><i>Une logique d'offre liée à une opportunité financière ou matérielle conduit à la construction ou à la requalification d'un bâtiment dont l'usage est prédéfini</i></p>	<p>Une offre de services à la population répondant à des besoins d'utilité sociale pré identifiés</p> <p><i>Repair café, poste, coworking</i></p>	<p>Une remontée d'usages</p> <p><i>Par la collecte auprès des habitants usagers, notamment par un appel à manifestation d'intérêt ou un appel à projets</i></p>	<p>L'aboutissement d'une initiative émanant d'habitants</p>	<p>La maîtrise d'usage</p> <p>Une approche qui part des besoins et des pratiques des habitants pour proposer des pistes d'évolution des modes de vie</p>
--	---	---	---	---

Référence à la note stratégies territoriales : principe d'inclusivité

• Comment les activités développées sur ce tiers-lieu interagissent ?

<p>Un seul type de service ou activité proposé</p> <p><i>coworking</i></p>	<p>Plusieurs types de services ou activités développées (sur un même espace ou plusieurs) mais elles n'interagissent pas</p>	<p>Activités multiples qui interagissent et participent à la mise en transversalité des thématiques sur le territoire</p>	<p>Pluriactivités</p> <p>Le tiers-lieu permet d'innover, d'inventer de nouveaux projets transversaux par la rencontre des activités et porteurs de projets.</p>
--	--	---	--

Référence à la note stratégies territoriales : Principe d'expérimentation

Une Communauté d'acteurs

• Quel public fréquente le tiers-lieu ?

Un type d'acteur en particulier <i>Salariés partageant un espace de télétravail</i>	Plusieurs publics/usagers/acteurs... qui ne se croisent pas <i>Salariés, associatifs, clients d'un bar/épicerie/librairie, familles</i>	Espace favorisant la rencontre de différents publics	Espace rassemblant différents publics autour de projets communs	Mixité des publics Le tiers lieu mélange les publics et favorise la sensibilisation des publics peu concernés par la transition
--	--	--	---	---

Référence à la note stratégies territoriales : principe d'inclusivité



• Qui porte le tiers-lieu ?

Il n'est plus porté par personne une fois créé <i>Il est géré par une équipe salariée</i>	Un ou des leaders naturels	Une communauté d'acteurs qui s'entendent pour attribuer le leadership aux personnes volontaires	Leadership Partagé Les "fonctions de leader" sont attribuées collectivement et occupées par les personnes adéquates <i>mode d'élection sans candidat</i>
--	----------------------------	---	---

Référence à la note stratégies territoriales : principe de leadership partagé



• Qui prend les décisions dans le tiers-lieu ?

Un acteur unique décide de manière descendante	Un acteur ayant organisé au préalable une démarche de concertation	Le tiers-lieu affiche une volonté de gouvernance partagée qui est (encore) peu mise en œuvre	Gouvernance Partagée <i>L'ensemble des acteurs sont intégrés dans le fonctionnement (codécision)</i>
--	--	--	--

Référence à la note stratégies territoriales : Principe de gouvernance partagée



Le Faire Ensemble

- **Comment sont mobilisées les compétences des membres du groupe ?**

Fonctionnement sans mobilisation optimale des compétences	Utilisation des différentes compétences <i>Les membres-mettent à disposition des autres leurs compétences</i>	Mise en commun des compétences <i>Les membres mettent à disposition leurs compétences autour d'un projet commun</i>	Partage des compétences <i>Les membres se forment mutuellement</i>	Montée en compétence collective par le faire
---	--	--	---	--

Référence à la note stratégies territoriales : principe d'apprentissage collectif



- **Quelle est la qualité relationnelle au sein du collectif ?**

Groupe qui n'a pas formalisé son fonctionnement collectif	Freins/ conflits/difficultés non gérés et capacité d'écoute non développée	Freins visibles gérés en autonomie	Appel ponctuel à une facilitation externe pour faire émerger et gérer les freins implicites	Collectif qui est monté en compétence pour gérer en interne les freins et tensions implicites	Réflexivité Collectif ayant développé une capacité réflexive <i>Le groupe interagit avec agilité et confiance, il sait se réguler et évoluer, notamment lors de l'accueil de nouveaux membres</i>
---	--	------------------------------------	---	---	--

Référence à la note stratégies territoriales : principe de réflexivité



Ancrage territorial

- **Quel est le périmètre territorial ciblé par le tiers-lieu ?**

L'échelle administrative qui ne correspond pas au territoire vécu	L'échelle du bassin d'emploi <i>Ce qui laisse peu de place à l'informel, notamment pour les personnes habitant loin du site</i>	A une échelle locale (territoire du 1/4 d'heure) <i>Les habitants qui vivent à moins d'un quart d'heure environ y vont pour leur activité spécifique, certains s'y croisent, y passent</i>	Intégration au territoire de vie Le tiers-lieu est un espace de proximité et de convivialité. Il favorise l'interconnaissance à l'échelle du territoire de vie. <i>Les gens profitent des services proposés mais viennent aussi pour se rencontrer, y restent pour le plaisir et font jaillir des idées</i>
---	--	---	--

Référence à la note stratégies territoriales : principe d'articulation



• Quelles sont les relations entre le tiers-lieu et les autres initiatives du territoire ?

Pas de relation avec les autres initiatives du territoire	En réseau avec les autres tiers-lieux et/ou initiatives de transition sur le territoire	Le tiers-lieu mobilise un réseau de personnes et de compétences sur le territoire pour développer les initiatives de ses membres	Le tiers-lieu est membre d'un dispositif d'accompagnement de projets sur le territoire, aux côtés d'acteurs publics, privés, de partenaires....	<p><u>Maillage territorial</u></p> <p>Le tiers-lieu est un acteur clé du maillage des initiatives de transition sur le territoire</p>
---	---	--	---	--

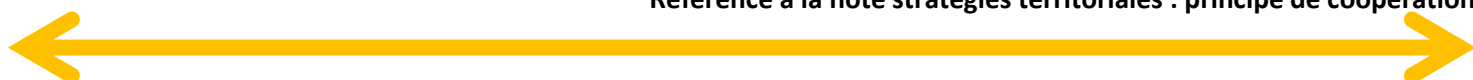
Référence à la note stratégies territoriales : principe de coopération (et articulation)



• Le tiers-lieu favorise-t-il les coopérations entre les collectivités et la société civile ?

La création et/ou le fonctionnement du tiers-lieu n'est pas le fruit d'une coopération entre les collectivités et la société civile	Relation de prestation entre acteurs privés / publics ou Demande d'aide financière ou logistique à la collectivité qui ne s'implique pas au-delà	Collaboration public / privé ponctuelle autour de projets ponctuels	Coopération public/privé dans l'émergence et/ou le fonctionnement du tiers-lieu	<p><u>Coopération société civile / collectivités</u></p> <p>Le tiers-lieu favorise l'articulation entre des initiatives et des politiques publiques</p>
---	--	---	---	--

Référence à la note stratégies territoriales : principe de coopération



• Quels récits du territoire sont véhiculés par le tiers lieu ?

Le tiers-lieu ne cherche pas particulièrement à mobiliser les marqueurs et récits du territoire	Le tiers-lieu mobilise certains marqueurs et récits du territoire (activités emblématiques, culture, histoire locale)	Le tiers-lieu participe à la co-construction d'un récit sur le territoire en mobilisant certains marqueurs et en les mettant en trajectoire (passé, présent, futur).	<p><u>Un symbole de la transition</u></p> <p>Le tiers-lieu est un symbole de la transition pour les habitants du territoire</p>
---	---	--	--

Référence à la note stratégies territoriales : principe de mise en trajectoire



• Le tiers lieu porte-il un projet de transformation sociale ?

Le tiers-lieu propose des services et un espace partagé sans revendiquer un projet de société	Les membres du tiers-lieu ont le sentiment que celui-ci peut contribuer à l'évolution vers un nouveau modèle de société.	<p><u>Un projet de société</u></p> <p>L'ensemble des usagers a le sentiment que ce qui se vit au sein du tiers-lieu symbolise un projet de société souhaitable pour le territoire.</p>
---	--	---

Référence à la note stratégies territoriales : principe de mise en trajectoire

